

TERMES DE REFERENCES

Audit des besoins énergétiques et des solutions à faible émission de Carbone dans les bureaux d'Helvetas Madagascar

1. Contexte et justification

Helvetas Madagascar, une Organisation Non Gouvernementale Suisse s'engage dans l'aide au développement depuis plus de 40 ans. Elle opère dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, le développement économique inclusif, la formation professionnelle et la fourniture d'aide d'urgence en réponse aux catastrophes environnementales.

Actuellement, Helvetas Madagascar intervient dans quatre (04) régions : DIANA, SAVA, Menabe et dans l'Amoron'i Mania. Pour mener à bien ses projets, l'institution dispose de cinq bureaux principaux (Antananarivo, Andapa, Ambanja, Ambositra et Morondava) et trois bureaux secondaires (Ambilobe, Doany et Maevatanana)

Dans le cadre de son engagement envers la durabilité environnementale, Helvetas reconnaît l'importance de réduire son empreinte carbone et la promotion de l'efficacité énergétique dans ses opérations. Pour cela, elle dispose d'un plan annuel de décarbonisation. Le fonctionnement des bureaux représente une part significative de sa consommation énergétique et offre une opportunité importante de réduire les émissions de carbone. Dans ce contexte, Helvetas souhaite réaliser un audit pour évaluer les besoins énergétiques de ses bureaux et trouver des solutions permettant de les satisfaire tout en émettant le minimum d'émission carbone.

2. Objectif Général

L'objectif général de l'audit est d'évaluer la consommation énergétique actuelle et de proposer des solutions permettant de répondre aux besoins énergétiques des bureaux d'Helvetas répartis dans les 04 régions tout en minimisant les émissions de carbone.

3. Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'audit sont les suivants :

- Évaluer la consommation énergétique actuelle des bureaux de l'institution ;
- Identifier les sources de gaspillage énergétique et les inefficacités ;
- Proposer des mesures d'efficacité énergétique et des technologies à faible émission de carbone ;
- Estimer les coûts associés à la mise en œuvre des solutions proposées ;
- Fournir des recommandations spécifiques pour réduire les émissions de carbone tout en répondant aux besoins énergétiques des bureaux.

4. Portée de l'Audit

L'audit portera sur les aspects suivants :

- Évaluation de la consommation énergétique actuelle, y compris l'électricité, la ventilation, l'éclairage et les équipements ;
- Analyse des données de consommation énergétique historiques pour identifier les tendances et les variations saisonnières ;

- Inspection sur site pour évaluer la performance énergétique des équipements et des installations. Identification des opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique, telles que l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et l'optimisation de l'éclairage ;
- Élaboration d'un plan d'action détaillé comprenant des recommandations spécifiques et des estimations de coûts.

5. Résultats Attendus et Livrables

Les résultats attendus de l'audit sont les suivants :

- A. Une présentation des résultats de l'évaluation de la performance des installations et des équipements sur place, des recommandations pour optimiser le fonctionnement des bureaux, un plan d'action de leur mise en œuvre et une estimation financière des changements recommandés. Il est souhaité que les recommandations soient faites sous la forme de scénari. La restitution se fait sous la forme d'une réunion en présentielle au bureau de Tana avec participation en ligne des collègues des bureaux régionaux ;
- B. Un rapport final décrivant les résultats de l'audit, les données collectées, le plan d'action, les responsabilités et le calendrier, les analyses effectuées et les conclusions tirées. Le rapport final doit prendre en compte les remarques et suggestions de la séance de restitution. Il est souhaité d'avoir une proposition de liste d'au moins 3 fournisseurs pour les recommandations de l'audit.

6. Période de l'audit

L'audit devrait démarrer au 1^{er} juin 2024. Le rapport final doit être livré au 30 aout 2024.

7. Profil de l'Auditeur ou Cabinet d'Audit

L'auditeur ou le cabinet d'audit devrait avoir :

- Une expertise technique approfondie en énergie ;
- Une connaissance des normes et réglementations en vigueur ;
- Des compétences analytiques avancées ;
- Une capacité à proposer des solutions efficientes ;
- Des expériences pertinentes liées au mandat et
- De bonnes compétences en communication (expliquer des aspects techniques à des non experts en énergie renouvelable, aider dans la prise de décisions, proposer des solutions dans l'intérêts du client et du climat).